

Atelier de Présentation des Guides sur la Planification de l'Aménagement Territoire au niveau des paysages COMIFAC/PFBC et échanges d'expériences sur le plan de zonage

Hôtel Résidence La Falaise, Douala du 19 au 22 Avril 2011

COMMUNIQUE FINAL

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en collaboration avec l'USFS, le Ministère des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun et UICN, a organisé du 19 au 22 Avril 2011 à Douala, un atelier de Présentation des Guides USFS sur la Planification de l'Aménagement Territoire au niveau des paysages COMIFAC/PFBC et échanges d'expériences sur le plan de zonage. L'atelier a été financé par USAID/CARPE.

Ont pris part à cet atelier ;

- Les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Les Représentants des pays du Bassin du Congo (Cameroun, Burundi, RDC, Rwanda, Gabon, Tchad, Guinée Equatoriale, Congo Brazzaville, Burundi);
- Les représentants de USFS ;
- Les représentants des institutions sous-régionales (PACEBCo, RAPAC, CEFDHAC);
- Les représentants des partenaires au développement (GIZ, WWF, UICN, CARPE, CI, WRI, WCS, ACDI, BAD); et
- Les représentants des organisations de la société civile nationales (CTFC)

La liste des participants est jointe en annexe.

Cet atelier visait principalement à présenter/actualiser les 4 Guides USFS sur la Planification de l'Aménagement Territoire au niveau des paysages prioritaires dans le Bassin du Congo et échanges d'expériences sur le plan de zonage.

De manière spécifique, il s'est agi :

- d'amorcer les discussions devant conduire à l'élaboration des guides et directives sous régionales en matière d'aménagement du territoire au niveau sous-régional;
- d'échanger les expériences sur le plan de zonage dans les différents pays de la COMIFAC ;
- de présenter les situations d'aménagement du territoire au niveau national en vue de gestion des Forêts et des aires protégées ;

La modération de la rencontre était assurée par M. Antoine EYEBE (CARPE/UICN) Nicodème Tchamou (CARPE/USAID). Le rapportage a été assuré par Kenneth Angu Angu (CARPE/UICN et Stanislas Bila (CARPE/UICN).

Les travaux se sont déroulés en quatre principales étapes : la cérémonie d'ouverture ; les exposés et échanges en plénière ; les travaux en Groupes ; et la cérémonie de clôture.

A) Cérémonie d'ouverture

Présidée par le Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Représentant de Son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre allocutions, à savoir :

- Le mot de Monsieur Jason KO de USFS;
- Le mot de Monsieur Son NGUYEN de USAID/CARPE;
- Le mot de Madame Victoire EHETH, Représentant de Son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun ; et
- Le discours d'ouverture de Monsieur Martin TADOUM, Représentant du Secrétaire Exécutive de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Jason KO s'est réjoui de la tenue de cet atelier à Douala. Il a transmis les profonds remerciements de USFS à la COMIFAC et à l'UICN pour l'organisation de cet atelier. Il a par ailleurs présenté l'expérience de USFS dans l'aménagement du territoire depuis 2000 au sein de la COMIFAC. USFS reste toujours attentif aux besoins des pays membres de la COMIFAC. Il a ensuite remercié tous les participants pour avoir bien voulu accepté d'assister à cet important atelier.

Quant au discours de Monsieur Son NGUYEN, il a exprimé, au nom de USAID/CARPE, le plaisir d'être présent aux assises. Après avoir remercié la COMIFAC, le pays hôte, les différentes délégations des pays et les institutions partenaires, il a rappelé que ces guides offrent une opportunité pour les pays membres de la COMIFAC de travailler ensemble dans la gestion durable des ressources naturelles dans le Bassin du Congo. Poursuivant son propos, il a ensuite rappelé que les guides appartiennent aux pays membres de la COMIFAC en les rassurant de l'accompagnement constant de son organisation et l'USFS.

Dans son allocution, Madame Victoire EHETH, Représentant de SE Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune, a loué les efforts déployés par le Programme CARPE depuis son démarrage en 1995 et ses partenaires. Elle a ensuite souhaité la bienvenue et un agréable séjour à Douala tous les participants venus des autres pays de l'espace COMIFAC. Elle a également mentionné l'engagement du Gouvernement du Cameroun à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles à travers le programme sectoriel forêt environnement (PSFE) et le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) et son adhésion aux initiatives sous régionales. Elle s'est dit rassurée de la qualité des résultats qui seront issus des travaux au regard de la diversité des participants présents et de leur expertise. Pour terminer, elle a insisté que son département ministériel reste disponible pour une collaboration fructueuse avec CARPE et ses partenaires.

Quant au discours d'ouverture de Monsieur TADOUM Martin, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, après avoir souhaité la bienvenue et un agréable séjour à tous les participants venus des pays de l'espace COMIFAC, il a exprimé la reconnaissance de la COMIFAC, de l'appui multiforme apporté par CARPE et USFS. Il a relevé le lien qui existe entre les guides d'aménagement de USFS et les axes 3 et 4 du plan de Convergence de la COMIFAC dédiés à l'aménagement des écosystèmes et à la conservation de la diversité biologique. Il a également loué les efforts de certains pays dans la mise en œuvre des priorités en matière d'aménagement dans la sous région, ainsi que celles développées avec l'appui du programme CARPE. Il a ensuite remercié les partenaires, notamment le CARPE, USFS et UICN pour leur appui technique et financier dans l'organisation de l'atelier. Pour terminer, il a souhaité plein succès aux travaux et a déclaré, au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ouvert les travaux de l'atelier.

B: Présentation et actualisation des Guides en plénière:

Les exposés suivants ont été présentés en plénière et suivis d'échanges :

1. Contexte PFBC par Dogmo Pokem de la Facilitation Canadienne ;
2. Contexte CARPE/PFBC par Nicodème Tchamou;
3. Méthodologie d'élaboration des Guides par Jason KO ;
4. Guide pour la planification de l'aménagement intégré des paysages par Bill Connelly;

5. Présentation d'un exemple d'utilisation des guides sur le terrain : le cas du Paysage Maringa-Lopori-Wamba par Jeff Dupain ;
6. Présentation du Guide pour la planification de la gestion des aires protégées par David Fournier;
7. Présentation d'un exemple d'utilisation sur le Terrain : le cas de la Réserve de Faune à Okapis-Paysage Ituri par Robert M;
8. Présentation du Guide pour la planification des zones extractives par Bill Connelly;
9. Présentation d'un exemple d'utilisation sur le Terrain : le cas de la TRIDOM par Pauwel Dewachter;

Ces différentes communications ont donné lieu à des échanges fructueux et il est ressorti, d'une manière générale, la nécessité:

- d'arrimer ces guides aux législations et politiques nationales, notamment en tenant compte du lien entre la conservation des ressources naturelles et le développement socio-économique des pays ;
- d'analyser le lien entre un système de financement durable et le processus de planification à grande échelle (Faisabilité technique et financière);
- d'associer les experts sectoriels des pays dans tout le processus de validation de ces guides;
- d'intégrer les problématiques et termes émergents (mines, hydrocarbures, REDD+ etc) dans le processus de planification en vue de réduire les conflits et faciliter le dialogue intersectoriel;
- d'avoir une démarche transversale pour résoudre certaines problématiques (e.g. barrage électrique pour alimenter l'électricité au nord Congo et Sud Cameroun) et recherche-Micro zonage ;
- de valider les guides au niveau national et sous-régional et les internaliser au niveau des Etats ;
- de traduire les guides en langues utilisés dans l'espace COMIFAC.
- Faire référence aux normes, standards et bonne pratiques de gestion.

Travaux en Groupe sur les Guides

A l'issue des travaux en groupes, les participants ont actualisé les 4 guides. Cependant, les points saillants suivants ont été spécialement mis en exergue;

Sur l'Aménagement des Paysages

- Faciliter l'intégration du guide dans les curriculums des écoles de formation forestière et environnementale ;
- Définir/harmoniser les termes et concepts clés utilisés dans le guide en vue de faciliter sa compréhension par tout le monde (paysage, plan d'aménagement, plan de gestion, planification, aménagement, etc) ;

Sur les Aires Protégées :

- Etablir une feuille de route détaillant le processus d'internalisation du guide dans chaque pays ;
- Associer, à chaque étape du processus de planification, un outil explicatif pour faciliter sa mise en œuvre;
- Insérer un préambule qui explique en détail les différents utilisateurs et mettre en place un comité interministériel/consultatif comprenant toutes les parties prenantes ;
- Elaborer une stratégie de communication et de renforcement des capacités des parties prenantes;
- Faire valider le plan au niveau national par toutes les parties prenantes avant l'approbation officielle

Sur les Zones Extractives

- Ajouter un paragraphe que le guide est un conseil ou orientation et n'est pas une norme d'aménagement qui est imposé au pays ;

- Insister sur la problématique de chasse et de mines en vue de maximiser la gestion durable des ressources naturelles.

Sur les Zones CBNRMZ :

- Faciliter la validation du document par toutes les parties prenantes ;
- Préciser la problématique de la tenure foncière et la reconnaissance officielle du territoire communautaire comme première étape du processus ;
- Etendre le champ d'action du guide sur tout l'espace COMIFAC.
- Mettre en valeur les droits des communautés locales ;
- Prévoir une étape spécifique sur l'identification et la résolution des conflits avérés ou potentiels
- Conduire une étude préliminaire sur le cadre juridique du droit foncier et de propriété, de l'entité de gestion, etc.

C: Présentation des Pays

Les pays suivant on fait des présentations sur la situation d'aménagement du forestier au niveau national en vue de faciliter la gestion durable des forêts et des aires protégées. Il s'agit des pays suivant : Cameroun ; Guinée Equatoriale ; Congo-Brazzaville ; Burundi ; Gabon ; Tchad ; RDC ; RCA ; Rwanda.

D : Capitalisation et opportunité des guides

Présentations :

- 1- Opportunité pour la planification de l'affectation des terres pour l'application du REDD+ : Etude de cas de la Tri-National de la Sangha par Timothée Fomété ;

Conclusions :

- Nécessité d'établir les bases consensuelles pour une gestion intégrée de l'espace et des ressources à travers la planification de l'affectation des terres;
- Veiller à ce que la dimension REDD+ ne soit pas négligée dans le cadre de ces guides et Directives.

- 2- La pertinence des directives sous régionales en matière d'aménagement du territoire au niveau national par la COMIFAC par Valérie TCHUANTE:

Conclusions:

Après la présentation, il ressort clairement une nécessité urgente d'avoir une Directives sous-régionale en matière d'aménagement du territoire au niveau national unique qui incorpore tous les 4 guides (Axe 1 du Plan de Convergence).

3- Capitalisation des guides : RAPAC

Conclusion :

- Nécessité de faciliter l'actualisation de ces guides dans les prochains mois au niveau des pays dans le contexte des programmes RAPAC (notamment dans les Aires Protégées) ;

4- Capitalisation des guides : PACEBCo

- Conclusion : Nécessité de faciliter l'actualisation et l'utilisation de ces guides au niveau des pays.

E : Prochaines Etapes

Sur le guide :

- Consolider ces guides en intégrant tous les commentaires des parties prenantes (préface, mise en forme, etc);
- Valider les guides au niveau des pays par les acteurs nationaux ;
- Valider les guides au niveau sous-régional ;
- Finaliser et soumettre les guides à l'approbation du Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Traduire les guides dans les différentes langues de la COMIFAC.

Sur les Directives:

- Elaborer les Directives sous régionales en matière de planification de l'aménagement du territoire (approche participative) ;
- Recruter des consultants ;
- Consulter des parties prenantes aux niveaux national et sous régional ;
- Valider au niveau national et sous-régional ;
- Finaliser et soumission des guides à l'approbation du Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Traduire, éditer et diffuser les Directives ;
- Suivre l'internationalisation des Directives au niveau national.

F : CEREMONIE DE CLOTURE

Au cours de la cérémonie de clôture, le représentant de la COMIFAC a au nom de tous les participants des pays remercié USFS, CARPE et l'UICN pour leurs appuis technique et financier. Il a exhorté tous ceux qui sont concernés à mettre en œuvre dans les délais convenus la feuille de route élaborée dans le cadre de cet atelier.

Fait à Douala le 22 avril 2011

Les participants